

COMPTE RENDU DU CONSEIL FEDERAL

24 JANVIER 2010 A VERSAILLES

Présents : Laurent MOUTEAU, Gilbert LECHEVREL, Bruno RENARD, Jean-Claude MIGUEL, Frédéric GRASSET, Patrick MIETTON, Raphaël SCHNEIDER, Jean ROUDAUT, Bernard CAPRON, Cyril LABOURDETTE, Sandrine BLASZCZYNSKI, Muriel BOUCHET, Willy LELONG, Karine PECCATTE, Jean-Marie ZANARDO.

Excusés : Michel BOULET, Jocelyne GONORD, Daniel LEMOINE, Sylvain JEGO

Absente : Elodie NAMIETA.

Début du conseil : 10h00

Pour commencer, le Président présente le programme de la matinée, les thèmes à aborder et donne la constitution des groupes de travail.

Travail en groupe de 10h15 à 11H30

Le conseil de discipline : Patrick MIETTON, Willy LELONG

Objet : lecture du règlement intérieur, décision par rapport à l'absentéisme au conseil fédéral, quel rôle du conseil de discipline par rapport à l'alcool et produits illicites, les organisateurs et les cahiers des charges.

Le calendrier sportif 2010/2011 et sa promotion (suite) : Gilbert LECHEVREL, Jean ROUDAUT, Frédéric GRASSET, Jean-Claude MIGUEL

Quelles actions pour conserver les joueurs d'une année sur l'autre ? : Bernard CAPRON, Sandrine BLASZCZYNSKI, Raphaël SCHNEIDER, Karine PECCATTE

Le questionnaire sur les besoins des clubs (suite) : Muriel BOUCHET, Jean-Marie ZANARDO, Cyril LABOURDETTE, Bruno RENARD

11heures 30 :

Laurent MOUTEAU nous rappelle que la saison 2010/2011 et les propositions pour la prochaine assemblée générale se préparent en ce moment. Il redonne ses convictions en reprenant quelques extraits de l'Actudarts n°11 diffusé auprès de tous les licenciés.

Il insiste pour que l'organisation fédérale, bureau et conseil fédéral, soient au service de la politique engagée, des perspectives de développement et de financement, et du plaisir que nous prenons à jouer. Il nous met en garde sur les possibles décalages entre ce qui a été écrit lors de son élection et ce qui est fait !

12h00 : Déjeuner

14h00 : Reprise

RESTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Conseil de discipline :

Le conseil de discipline a statué sur les différentes absences lors des derniers conseils fédéraux et indique qu'un courrier en recommandé avec accusé de réception sera envoyé à Sylvain JEGO et Elodie NAMIETTA pour les informer qu'ils seront soumis au vote du Conseil Fédéral pour mettre fin à leur mandat, compte tenu de leurs absences successives (Article 12 des Statuts de la FFD).

Un appel à candidature sera lancé lors de la prochaine assemblée générale.

Le conseil de discipline s'adressera directement à tous les comités et toutes les ligues afin de faire le point sur l'existence ou non de commissions de discipline au sein de leurs organismes et leur demanderont de signaler toutes les décisions prises sur leur territoire depuis le début de saison. Il propose qu'un article dans le prochain Actudarts rappelle les sanctions possibles (art 2.2) ainsi que les droits des joueurs en cas d'appel (Art 2.6).

Chaque organisateur est responsable des inscrits et de leur comportement dans l'enceinte de sa compétition. Chaque cas est traité par l'organisme dont il est sous l'égide (Article 2.2 de la section discipline du règlement intérieur FFD).

Par exemple pour un problème dans un OC c'est le conseil de discipline du comité qui statue, pour un OL c'est celui de la Ligue et pour un tournoi national, cette responsabilité revient au conseil de discipline de la Fédération. Il se tient à disposition pour partager avec les comités et les ligues et les aider dans leur choix sur simple demande écrite.

Le Calendrier sportif 2010/2011 et sa promotion

Calendrier national 2010-2011 en annexe.

A partir du premier travail réalisé sur ce thème lors du conseil fédéral d'octobre 2009, le groupe a listé quelques actions à effectuer avant et après chaque compétition. Il devra également préciser la date et le responsable de chaque action. Le résultat sera présenté au conseil fédéral du 16 mai 2010.

Actions pour conserver les joueurs d'une année sur l'autre

Après une réflexion des membres du groupe de travail sur l'intérêt, pour un licencié, de renouveler ou de ne pas renouveler sa licence d'une saison à l'autre, il est fait une proposition afin de mettre en place une action de longue durée pour inciter au renouvellement des licences.

Il est mis en avant le besoin de développer la notion d'appartenance à un groupe, en l'occurrence le groupe des licenciés de la Fédération Française de Darts.

Il est également mis l'accent sur la nécessité de communiquer sur les avantages liés à la détention d'une licence.

Ainsi, les membres du groupe de travail font les propositions suivantes.

1. Rédiger une note synthétique sur l'assurance liée à la licence (avantages précis, couvertures,..).
2. Lister et rédiger une note synthétique sur les avantages et les services que peuvent procurer la détention d'une licence (possibilité d'obtenir un pourcentage de réduction sur les tarifs de certains hôtels (IBIS, CAMPANILE,...), possibilité d'obtenir une carte permettant également d'obtenir certains avantages (cf. Bernard CAPRON),...).
3. Rappeler que la licence est l'équivalent d'un permis de port d'armes (catégorie 5 ou 6) et, qu'en conséquence, elle entraîne certaines obligations ou contraintes.

4. Rechercher de nouveaux avantages ou de nouveaux services (possibilité d'obtenir un pourcentage de réduction chez d'autres partenaires (Olie's Darts,...) ou chez des fournisseurs (Groupama)).
5. Créer un espace réservé au licencié sur le site Internet (accessible avec le numéro de licence saisonnier dont la clé change chaque saison) sur lequel tous les avantages et les services sont rappelés et détaillés et sur lequel le licencié pourrait télécharger certaines informations (assurance, compte rendu d'assemblée générale, les deux formulaires,...).
6. Imaginer et concevoir deux formulaires : l'un pour la demande d'une première licence, l'autre pour la demande de renouvellement d'une licence (cf. les documents pouvant exister dans d'autres fédérations). Ces deux documents devraient également intégrer l'autorisation du licencié sur son droit à l'image.

Le formulaire de demande de première licence reprendrait les informations sur l'intérêt d'être licencié et sur les avantages et services procurés par la licence. Il serait adressé à chaque club qui le ferait remplir et signer à chaque nouveau licencié. Ainsi, la demande de licence se transformerait en véritable engagement finalisé par la signature du document et le règlement de la cotisation au club.

Le formulaire de renouvellement d'une licence serait adressé directement, au terme d'une saison, à chaque licencié par courrier postal. Il serait pré rempli avec les informations dont disposerait déjà la FFD et serait composé d'une zone du type "en cas de modification ou d'erreur...". Il serait accompagné d'une présentation de l'intérêt de renouveler sa licence et des avantages et services procurés par la licence, de la plaquette fédérale de présentation des fléchettes qu'il conviendrait de refonder (cf. les créateurs des affiches des compétitions nationales) et, le cas échéant et dans la mesure du possible (moyens financiers), du dernier numéro d'Actu Darts de la saison. Ce fonctionnement permettrait à la FFD de communiquer directement auprès du licencié en fin de saison (merci et à la saison prochaine), alors qu'elle le fait déjà en début de saison (merci et bonne saison).

Il conviendra d'étudier plus en détail la circulation de ces deux documents (envoi, retour,...). L'idée est que l'ancien licencié qui reçoive sa demande de renouvellement dès le mois de juillet puisse se rapprocher de son club au cours de l'été afin que ce dernier puisse, entre autre, connaître ses souhaits et gérer la composition des équipes qu'il pourrait engager en championnat.

Afin de donner de la valeur à la détention d'une licence, il est proposé, sans sanctions dans un premier temps, de demander à chaque inscrit à certaines compétitions (open national, open fédéral, coupe de France & inter-comités national) de présenter sa licence à la table de marque (scanne du code barres) avant le début de la compétition dès son arrivée. L'idée est de faire passer le message que l'organisateur a besoin de savoir quel inscrit est présent et lequel est absent avant de lancer la compétition (à développer).

Avant de réfléchir plus en détail dans la faisabilité de ces différentes propositions, les membres du groupe de travail précisent qu'il convient de se rapprocher du responsable du listing des licenciés afin de vérifier ce qu'il est possible de faire sur le plan informatique. Il est précisé qu'il convient également de vérifier dans quelle mesure il est possible de modifier et/ou de compléter le courrier d'envoi de la licence.

Enfin, les membres du groupe de travail proposent de mettre en place, afin de donner un intérêt supplémentaire au renouvellement de la licence, deux tarifs différents pour la licence : l'un pour la première licence ou pour la reprise d'une licence après une interruption de licence et l'autre pour le renouvellement d'une licence. Trois propositions ont été faites, mais nécessitent plus amples réflexions.

Validation du questionnaire sur les besoins des clubs

Le groupe a atteint l'objectif fixé. L'ensemble des questions à poser est validé et permettra de mieux connaître le fonctionnement actuel des clubs et leur besoin.

La mise en forme du questionnaire est prévue pour février et il sera distribué aux clubs en mars avec une date limite de retour fixée au 1^{er} mai. Une présentation synthétique des résultats est prévue au prochain conseil fédéral ainsi qu'à la prochaine assemblée générale. Cette base de données permettra au conseil fédéral de définir les réponses à apporter au regard des besoins prioritaires des clubs pendant la saison 2010-2011.

Quelques questions retenues sur la cinquantaine de l'enquête :

Où se disputent les rencontres de championnat ? Salle – Bar – Autres (préciser)
Assistez vous aux assemblées générales de votre comité ? Oui – Non
Possédez vous des livrets pour le suivi de vos joueurs et leur évolution ? Oui - Non
Possédez vous des plaquettes sur votre club ? Oui – Non
Avez-vous un représentant de votre club dans votre municipalité ? Oui – Non
Etc....

POINT SUR LES COMMISSIONS

Commission sportive :

La participation est à la hausse à l'Open Fédéral (Bray-dunes) avec 130 inscrits. Laurent revient sur l'absence remarquée d'OLIES' DARTS sur cette compétition. Un courrier a été envoyé pour rappeler à OLIES' DARTS ses engagements contractuels ainsi que la déception des organisateurs et des joueurs. OLIES' DARTS a aussitôt répondu en s'excusant auprès de tous et a garanti qu'il n'y aurait pas d'autres écarts. Le contrat avec OLIES' est suivi par Raphaël SCHNEIDER et court jusqu'à mars 2011.

Le prochain événement sportif national sera l'Open National les 20 et 21 février à Senones.

La disponibilité de la salle pour l'Inter-Comités national du 6 et 7 mars prochain à Boulogne Billancourt n'est toujours pas confirmée. Le risque de désengagement des organisateurs est très élevé. Réponse connue dans la semaine.

Pas d'avancée de la commission sportive sur le projet «haut niveau ». Le conseil fédéral reste sur sa faim et ne peut donc se prononcer sur cette compétition.

Invitations pour les masters nationaux en annexe.

Commission communication :

L'invitation à la FSEF pour l'Inter-Comités national a été renouvelée en décembre à l'occasion de la rencontre amicale Ligue Sud-Ouest/FSEF.

La mise à jour des clubs sur le site FFD est effectuée et les Actudarts datant de plus d'un an sont en ligne. En cours de réalisation sur le site : palmarès FFD national, historique des compositions des équipes de France (réalisé à l'aide de l'énergie et des archives de Jean-Yves ELIE), liste de toutes les compétitions officielles sur le territoire.

Présentation en séance des affiches réalisées par Florent BRUN de l'Open National et de l'Open de France. Le conseil fédéral renouvelle ses félicitations à Florent.

Les pré-sélections pour la MED CUP seront connues après la coupe de ligue (8 masculins et 4 féminines) et les sélections après l'Open National de Senones (4 masculins et 2 féminines).

Les pré-sélections pour la Coupe d'Europe en Turquie (du 13 au 16 octobre 2010) seront connues après les Masters régionaux individuel et double et les sélections après les masters nationaux.

Commission jeunesse et développement :

Rappel des objectifs : Sponsoring et développement et agrément du Ministère de la Santé et des Sports

Rappel des actions réalisées

Obtenir des informations d'ordre général utiles à l'établissement de la situation actuelle.
Mener une enquête auprès de la Fédération, des ligues et des comités afin de connaître leur fonctionnement.

Définir un plan d'actions détaillé pour la saison 2009/2010.

Les actions en cours

A- Obtenir des informations précises sur l'agrément du Ministère de la Santé et des Sports.

- Courrier adressé à la Secrétaire d'Etat chargée des sports le 03/11/2009.
- Réponse de la Secrétaire d'Etat chargée des sports le 16/12/2009.
- Entretien téléphonique le 06/01/2010.
- Entretien téléphonique le 14/01/2010.
- Entretien téléphonique le 15/01/2010.
- En attente de réponse pour un éventuel rendez-vous dans le but d'obtenir des informations sur l'agrément.
-

B- Préparer des documents (dossiers et courriers) nécessaires au démarchage des entreprises / organismes.

1) La recherche de partenariat matériel (diminution des dépenses)

- Financement des déplacements nationaux, internationaux.
- Financement des hébergements nationaux et internationaux.
- Financement de l'équipement vestimentaire des joueurs.
- Financement des équipements de jeu (cibles, structures, salle, transporteur etc..)
- Financement des récompenses et des trophées.
- Financement de l'équipement audio, vidéo et informatique.

2) La recherche de partenariat publicitaire (augmentation des recettes)

- Insertion publicitaire dans Actu Darts
- 3 grands packs intégrant, chacun, différentes contreparties :

Pour motiver les recherches et participer au financements des ligues et comités (qui n'ont pas grand-chose à vendre) reversement, au club, de 30% du montant du partenariat trouvé, à l'exception des membres du bureau exécutif et du conseil fédéral.

3) La recherche de partenariat publicitaire (apport de solution)

- Insertion publicitaire dans les plaquettes des compétitions.
- Insertion publicitaire sur les structures de jeu.
- Insertion publicitaire sur les podiums.
- Marquage de ronds de cibles (au moins sur le podium).

L'objectif est de proposer des solutions « clé en mains » aux organisateurs de compétitions nationales et/ou régionales. L'opération ne sera déclenchée qu'après les résultats du questionnaire aux clubs.

Trouver des personnes susceptibles d'intégrer la commission en qualité de relais dans les ligues et/ou les comités

Etablir une première liste des entreprises / organismes à démarcher.

C-les (difficiles) fermetures des sites qui nuisent à notre image :

Le site : www.dartsffd.com , fermeture réalisable et effective que le 20/05/2010.

Le site Internet : assoc.pagespro-orange.fr/ffd

Les propositions non encore traitées :

La vente de droits de retransmission (nous n'avons pas de diffuseur).
La vente de démonstration avec nos meilleurs joueurs (pas de demande en cours).
La vente de tombola nationale (difficile à organiser)
La vente du listing des licenciés (pas de demande en cours).
La vente d'objets publicitaires (sacs, pochettes, maillots, chemisettes etc...).

Commission internationale

Réflexions commanditées par le bureau directeur :

Trouver un nom pour la future compétition « haut niveau ».
Justification de la présence française en Medcup et son avenir.
Proposer une structuration de la commission d'organisation Medcup 2012.

Actions commanditées par le bureau directeur

Mise à jour du palmarès international et Défi National (actualisé à 95%)
L'objectif est de montrer une certaine pérennité, la structuration de notre organisation et le droit à la mémoire. Une véritable richesse sous-exploitée !

Saison 2010/2011

Préparation du déplacement Medcup (18 au 23 mai)
Préparation de la Coupe d'Europe en Turquie (12 au 17 octobre trajets compris)
Une grande première avec des vœux adressés à l'ensemble des fédérations affiliées WDF avec la pub FFD (utilisation de l'affiche de Florent Brun)
Condoléances NIDO/ Fleetwood
Préparation des futur Actu Darts et coordination des rédacteurs
Etablissement d'un échéancier prévisionnel jusqu'à fin 2010.
Création sous « visual basic » d'un module de suivi rédactionnel automatisé : TAM TAM (développeur Serge USAÏ)

Commission finances

Etat de trésorerie et bilan prévisionnel en annexe.
Détails disponibles à la demande auprès du trésorier fédéral.

Réponses aux questions posées avant le 17 janvier 2010.

- **Pour les Masters Nationaux par équipe, la proposition de faire jouer au match décisif un 1001 à 4 au lieu du 1 contre 1 sera-t-elle appliquée ?**
Oui. Cette modification du règlement de la compétition sera rappelée aux équipes lors des Masters à Epinal.
- **Les souvenirs remis aux équipes lors des derniers Masters Nationaux à Cysoing n'ont pas correspondu à l'attente des joueurs. Que précise le cahier des charges ?**
Le cahier des charges ne donne pas de précisions sur les souvenirs à offrir.
- **Quelle est la situation de la réflexion sur l'évolution des barèmes lors des tournois ?**
La question n'est pas comprise.
- **Que précise le cahier des charges des Masters Nationaux individuels et doubles en terme de récompenses ?**

L'organisateur doit présenter un montant minimum de récompenses égal à 1500€.

- **Existe-t-il un livret d'accompagnement pour la Winmau ?**

Il est en cours de réalisation par Michel Boulet.

- **La ligue de Bretagne peut-elle présenter une équipe à un tournoi Celte ?**

Oui

- **Les points d'un OD sont équivalents à ceux d'un OL. Est-ce possible d'avoir un barème différent ?**

Art 2.5 de la section 2 championnats départementaux du Règlement FFD : les épreuves comptant pour les championnats départementaux sont arrêtés avant le début de saison par la ligue d'appartenance du comité.

- Open de Comité (catégorie E) 11 points au vainqueur

- Open de Ligue (catégorie D) 16 points au vainqueur

L'Open Départemental n'existe plus.

- **Les Masters Nationaux par équipe (en fonction du calendrier) peuvent-ils être déplacés au week-end de l'ascension ?**

Ce point sera observé au cas par cas.

- **Martin GOODIN peut-il participer au prochain championnat d'Europe avec l'équipe de France ?**

Art 04 du chapitre 3 section 1: un joueur de nationalité étrangère peut représenter la FFD à l'occasion des compétitions où elle est engagée comme nation aux conditions suivantes : être résident en France, être licencié FFD depuis au moins 3 saisons, ne pas avoir été sélectionné dans une équipe étrangère dans les 3 dernières années sportives.

A la date du championnat d'Europe (octobre 2010) Martin répond aux conditions requises.

- **A quelle date débute la saison 2010/2011 et à quelle date se termine-t-elle ?**

La saison démarre le 7 juin 2010 et terminera le dimanche 5 juin 2011 à l'issue des Masters nationaux individuels et doubles.

- **Les nouveaux clubs ont-ils reçu les aides fédérales ?**

3 nouveaux clubs ont reçu le remboursement des frais de création d'association, la dispense d'homologation club pour la saison en cours et 2 cibles neuves. Les autres clubs n'ont pas fourni les documents nécessaires à l'obtention de ces aides et seront relancés par courrier en février par le trésorier fédéral avec copie aux présidents de comités et de ligue.

Fin du conseil : 17h00

Le Président du Conseil Fédéral,
Patrick MIETTON

Le Secrétaire de séance,
Willy LELONG.

